



Procès-verbal
Comité de Direction Ligue Féminine de Handball
Mercredi 17 juin 2009 par conférence téléphonique

Participants

Membres :

Représentants de la FFHB : Patricia SAURINA, *Présidente LFH* ; Olivier KRUMBHOLZ, *Sélectionneur France A (début de la réunion)*;

Représentants des clubs : Olivier GEBELIN, *Vice-Président LFH, Nîmes* ; Thierry WEIZMAN, *Metz* ; Michel AMICO, *Dijon* ; Eric DELAMAIRE, *Issy-les-Moulineaux*

Excusés :

Arnaud GANDAIS, *Issy-les-Moulineaux, Représentant des entraîneurs*

Absents :

Philippe BANA, *Directeur Technique National*

Christine VANPARYS TORRES, *Représentante des joueuses*

Odile MARCET, *Représentante des arbitres*

Alexis MANOUVRIER, *personnalité qualifiée en contrôle de gestion*

Invités :

Pour la FFHB : Alain KOUBI, *Trésorier* ; Jean-Pierre FEUILLAN, *vice-président en charge du marketing (présent uniquement en début de réunion)*; Pascal BAUDE (*présent pour la discussion calendrier*), *Président COC fédérale* ; Alexis BERTIN, *responsable service Marketing/Communication*, Benoît LOSSET, *chargé de mission Marketing/Communication* ; Bastien EL GHOZZI, *chargé de mission administratif*

Invités excusés pour la FFHB :

Cécile MANTEL, *responsable service juridique*

Joël DELPLANQUE, *Président de la FFHB*

Ordre du Jour

- Point Sportif
 - o Champion, vainqueurs de coupe, qualifiés en coupe d'Europe, relégués, accédants.
 - o Formules championnat et coupe de la ligue 2009-2010
- Point Administratif
 - o Regroupement des personnels des clubs et entraîneurs
 - o Regroupement d'une à 2 joueuses par club (réflexion sur accord sectoriel)
 - o Règlement LFH et coupe de la ligue 2009-2010
 - o Plan du bilan d'activité



- Point Marketing/Com
 - o Le livre blanc de la LFH
 - o Dossier informatique
 - o Dossier ballons
 - o L'Hymne de la LFH et protocole
 - o Directive de flocage du maillot de match des équipes de LFH 2009-2010
 - o Logo, Charte graphique, site internet
- Point Financier
- AG 2008-2009
- Questions diverses

I/ Accueil des participants 12h

Patricia SAURINA accueille tous les participants et présentent les invités de ce Comité de Direction notamment Alain KOUBI, présent pour apporter des précisions sur les comptes de la LFH aux présidents de club.

Olivier GEBELIN prend la parole en tant que président de l'UPCD1F : il souhaite ne pas prendre part au comité de direction du jour. Les présidents de club, en son nom, ne veulent plus participer aux réunions tant qu'ils n'auront pas obtenu un entretien avec le Président de la Fédération au sujet du fonctionnement de la LFH.

Patricia SAURINA déplore ce comportement et indique qu'il y a malgré tout des sujets importants à traiter. Elle demande aux présidents de club présents de ne pas maintenir cette situation de blocage et de valider les sujets à l'ordre du jour qui ne peuvent souffrir d'aucun délai. Suite à cet échange, Thierry WEIZMAN demande une interruption de séance à 12h20.

Le comité de direction reprend à 12h25. Les présidents de club acceptent la poursuite du Comité de Direction, à la condition de ne traiter que trois sujets : Les calendriers, le logo et le site internet.

II/ Situation financière de la LFH

Olivier GEBELIN interpelle Alain KOUBI sur la situation financière de la LFH. La réponse apportée souligne que le fonctionnement de la LFH est en grande partie assuré par la FFHB et que la somme initiale de 80 000€ a été très largement dépassée.

Thierry WEIZMAN souhaite connaître la situation de l'indemnisation des internationales par la FFHB. Alain KOUBI répond que cette situation sera éclaircie après le 30 juin.

III/ Calendriers – Compétitions

Le comité de direction valide les préconisations du groupe de travail à savoir :

- Championnat :

- Si 12 équipes, championnat classique. Pas de play-off. Les quatre premiers du championnat 2008-2009 tirent au sort un N° de 1 à 4, les 8 ou 6 autres, suivant le nombre d'équipes en présence, tirent un N° de 5 à 10 ou 12. De cette façon, le suspense est conservé en fin de championnat tout en conservant le hasard du tirage au sort.
- Si 10 équipes, le 1^{er} de la saison régulière est qualifié pour la champion's league. Les 2 premiers de la saison régulière sont qualifiés pour les demi-finales de play-off. Les 3^{ème} à 6^{ème} sont qualifiés pour les ¼ de finale de play-off en aller-retour : 6vs3 (M1) et 5vs4 (M2). Le vainqueur de M2 jouera contre le 1^{er} de la saison régulière et le vainqueur de M1 jouera contre le second de la saison régulière en aller-retour, match retour chez le premier et le second. La finale se jouera en aller-retour, le vainqueur est champion de France. Dans le même temps, nous aurons un match A/R de classement des perdants de M1 et M2 et un match de classement des perdants des ¼ de finale, match aller chez le moins bien classé à l'issue de la saison régulière. Dans tous les cas, le match aller se jouera chez le moins bien classé à l'issue de la saison régulière. Les équipes classées de 7 à 10 démarreront une poule de descente dont le classement initial est le suivant :

7^{ème} → 3 pts

8^{ème} → 2 pts

9^{ème} → 1 pt

10^{ème} → 0 pt

6 journées qui se dérouleront en même temps que les plays-off. Le dernier descend en D2. Les 3 premiers de D2 montent en LFH afin de retrouver 12 équipes. Hormis la place en Champion's League, les places européennes sont déterminées par le classement des plays-off.

Enfin, lorsque l'Equipe de France se rassemble, les journées devront avoir lieu le vendredi au lieu du samedi ou dimanche.

- Coupe de la ligue :

Formule à 8 équipes sur 4 jours

Les 7 premiers du championnat à la fin de la phase aller plus l'organisateur.

L'équipe organisatrice est tête de série n°1, les 7 autres sont classées en fonction de leur classement en championnat à la fin de la phase aller.

Date prévues : 21, 22, 23 et 24 avril 2010.

Le cahier des charges doit être envoyé aux clubs pour la fin du mois d'août.



IV/ Logo et site internet

Le comité de direction confie à Patricia SAURINA et à Olivier GEBELIN la mission de valider les couleurs du logo avec deux choix possibles :

- Validation des pistes proposées par l'agence C'terrible dans un univers « vert-bordeaux », y compris sur la charte graphique du site internet.
- Conservation du logo actuel tout en utilisant l'univers créé depuis le début de l'année : « noir-orange-rose ».

Alexis BERTIN sensibilise les membres du CoDir sur l'urgence d'un choix dans les heures qui suivent le comité de direction.

V/ Hymne et protocole

1/ Hymne

Patricia SAURINA souhaite une fin moins brutale pour l'hymne mais considère que nous sommes bientôt arrivés à la version finale. Elle souhaite aussi que l'hymne soit testé en situation réelle de match. Thierry WEIZMAN propose d'envoyer le timing de l'hymne de la Ligue des Champions. Il est convenu de se caler sur le même timing.

2/ Protocole

Le comité de direction souhaite que les clubs qui oublient leur drapeau fassent l'objet d'une sanction financière. Il s'agit de s'assurer que cette disposition soit intégrable aux règlements particuliers de la LFH et s'il faut la faire voter en AG. Cécile MANTEL, responsable juridique, sera chargée du dossier.

Les présidents refusent d'aborder tous les autres points à l'ordre du jour. Ils demandent à Patricia SAURINA de solliciter officiellement le Président de la FFHB pour un entretien.

La séance est levée à 13h15.

Patricia SAURINA
Présidente de la LFH